

Des réfugiés mozambicains sur les terres des Zambiens

Le cas du site agricole d'Ukwimi,
1987-1994

Véronique Lassailly-Jacob
Géographe

En Afrique, les réfugiés sont encore majoritairement d'origine rurale et fuient vers les régions ou les pays limitrophes. Ils se déplacent par petits groupes, sur de courtes distances et s'arrêtent dès qu'ils se sentent en sécurité de l'autre côté d'une frontière qu'ils franchissent souvent sans difficultés. Ils s'installent dans un premier temps aux côtés ou parmi la population locale avec laquelle ils ont souvent des liens anciens. Lorsque le rythme des arrivées s'intensifie, la communauté internationale et les pouvoirs publics interviennent pour enregistrer et assister les nouveaux venus. Afin de contrôler et de mesurer ces afflux soudains, les autorités vont exiger que les réfugiés soient regroupés dans des lieux précis, un regroupement qui facilitera la gestion et la distribution de l'aide humanitaire mais aussi et surtout la programmation d'un futur rapatriement. Toutefois, dans bien des cas, les réfugiés se dispersent dans la zone frontalière parmi les autochtones (surtout lorsque ceux-ci sont de même groupe ethnique), préférant s'insérer dans le milieu d'accueil plutôt que d'être regroupés dans des camps ou des sites agricoles très contrôlés et éloignés de la frontière.

Cet article traite d'une forme de regroupement particulière des réfugiés, promue par le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) au titre de sa politique d'installation sur place, l'une des trois solutions préconisées au problème de l'exode. Celle-

ci s'est traduite par des sites agricoles dans lesquels les réfugiés ont été assistés pour devenir autosuffisants et s'insérer dans la société d'accueil. Cette forme d'assistance, aujourd'hui délaissée, fut orchestrée par de multiples acteurs dont les intérêts, souvent conflictuels, ont freiné la viabilité et l'insertion de ces sites. À travers l'étude de l'un d'eux ouvert dans le sud-est de la Zambie, ce sont les éléments ayant joué en faveur et à l'encontre de l'insertion d'un groupe de réfugiés mozambicains qui sont identifiés et analysés.

■ Les sites agricoles ouverts aux réfugiés

Pendant trente ans, de 1960 à 1990, le HCR privilégia la solution de l'aide à « l'installation sur place » (Beigbeder, 1999), terme utilisé par cet organisme pour signifier l'établissement de longue durée des réfugiés dans le pays de premier accueil. Cette solution, qualifiée de durable, se concrétisa principalement par l'ouverture de sites agricoles, mais fut également accordée sous la forme d'une assistance dans des situations d'installation spontanée de réfugiés parmi la population locale ; cette dernière option est actuellement adoptée pour les réfugiés ruraux libériens qui ont trouvé refuge en Guinée forestière et dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Les « sites agricoles »¹ furent ouverts afin de promouvoir l'autonomie des réfugiés et leur intégration dans la région d'accueil pendant la durée

¹ Ces sites agricoles ont fait l'objet d'une littérature abondante dans la recherche en sciences sociales anglophone ; ils apparaissent sous différents noms tels que « *refugee rural settlements* », « *organized settlements* », « *planned refugee settlement schemes* », « *local settlements* ». En français, ils prennent le nom de « zones d'installation rurales » ou bien « installations agricoles » ou encore « sites agricoles ». Cette diversité d'appellations révèle l'imprécision qui entoure cette forme particulière d'établissement en milieu rural.

de leur exil. Mise en pratique en Afrique orientale et australe, notamment au Soudan, en Tanzanie, en Ouganda, au Botswana, au Burundi, dans l'ex-Zaïre et en Zambie, cette politique a été également étendue à l'Amérique latine (Mexique, Belize) et à l'Asie du Sud-Est (Malaisie). Ainsi, le gouvernement mexicain a regroupé une grande partie des réfugiés guatémaltèques dans sept sites agricoles ouverts dans les provinces du Campeche et du Quintana Roo (cf. l'article d'Edith Kauffer dans ce volume).

Caractéristiques d'un site agricole

Un site agricole se distingue d'un camp par de multiples critères comme ses nombreuses infrastructures et des équipements sociaux de qualité qui lui confèrent une certaine pérennité ; et par sa vaste étendue qui intègre des terres agricoles autorisant ainsi des densités de population plus légères. De plus, le type d'assistance dispensé associe aide humanitaire traditionnelle et aide au développement avec un objectif d'autonomie qui se concrétise par la création d'exploitations agricoles, la distribution d'outils et de semences et la présence d'un encadrement. Enfin, par son aménagement spatial, un site agricole prend souvent l'aspect d'une zone d'installation de « villages » dispersés au milieu de leurs terres. Dans ce cas, il se rapproche du modèle classique du colonat agricole par certains éléments de son paysage comme la barrière qui ferme son entrée, ses villages lotis, son parcellaire géométrique et ses petites unités administratives regroupant habitations du personnel et équipements « en dur ». Les réfugiés y sont considérés comme des colons.

Un site agricole est géré par de multiples instances. D'un côté, le pays d'accueil met à la disposition des réfugiés des terres agricoles et fournit du personnel administratif. De l'autre, les organismes des Nations unies, principalement le HCR et le PAM (Programme alimentaire mondial), en collaboration avec de nombreuses ONG locales ou étrangères prennent en charge les coûts d'installation et de fonctionnement jusqu'à ce que le site soit déclaré économiquement viable et transféré alors aux autorités du pays d'accueil. Enfin, la population locale joue un rôle dans le niveau d'insertion des nouveaux venus à travers les relations qu'elle noue avec eux.

Toutefois, on observe que ces notions de viabilité et d'intégration n'ont jamais été clairement définies par le HCR. Accéder au seuil de la « viabilité » signifie que tous les équipements sont opérationnels et que les réfugiés ont atteint un certain niveau d'autosuffisance qui est estimé par rapport à celui des populations locales. Si le principe de base est que les réfugiés ne bénéficient pas de conditions de vie meilleures que celles des autochtones, celui-ci ne peut être réaliste lorsque ces derniers ont un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté, ce qui est souvent le cas. Généralement, les réfugiés deviennent des privilégiés dans un contexte de grande pauvreté. Quant au terme « intégration », il est défini par le HCR comme un processus d'assimilation dans la vie économique et sociale de la société d'accueil. Cela se traduit par des écoles dont l'enseignement est dispensé dans la langue du pays d'accueil et de nombreux équipements et infrastructures mis à la disposition de tous. On peut s'interroger sur le bien-fondé de l'utilisation du terme « assimilation » pour des réfugiés qui, en majorité, rentreront chez eux tôt ou tard. Dans les textes, ces sites doivent atteindre leurs objectifs après une période d'environ quatre années à l'issue de laquelle le HCR se retire et transfère ses fonctions au gouvernement. Mais la réalité est tout autre puisque la plupart des sites sont assistés par la communauté internationale aussi longtemps que les réfugiés sont présents. L'étude de cas développée ci-dessous en est un exemple.

Les sites agricoles en Afrique

En Afrique, les premiers sites furent établis au début des années 1960 pour accueillir les Tutsi rwandais qui se réfugiaient en Tanzanie, Burundi, ex-Zaïre et Ouganda. Bibwe est le nom du premier site agricole, ouvert en 1961 dans la province du Kivu de l'ex-Zaïre (Stein et Clark, 1985). En 1978, on comptait quelque 60 sites agricoles en Afrique, la majorité d'entre eux étant concentrés au Burundi, en Tanzanie et en Ouganda (Christensen, 1985). Douze ans plus tard, en 1990, plus de 140 sites avaient été ouverts, principalement en Afrique orientale et australe et hébergeaient près d'un quart des réfugiés recensés à cette époque soit un nombre proche du million (Mathieu, 1991). Ces sites

n'étaient pas tous orientés vers la production agricole. Au Soudan oriental, à la périphérie des villes de Gedaref et de Khashm-el-Girba, des installations qualifiées de semi-urbaines accueillèrent une population d'origine urbaine et proposaient des activités principalement artisanales. Au Soudan également, une autre catégorie de sites ne disposait pas de terres agricoles, mais, situés à proximité des grands périmètres irrigués d'Etat, ils offraient aux réfugiés la possibilité d'aller s'employer sur ces fermes (Asfaha, 1992). Le Soudan créa le plus grand nombre de sites, et la Tanzanie fut le pays qui intégra le mieux ces installations dans sa politique de développement agricole et son programme de villagisation.

Malgré des investissements importants en infrastructures, équipements collectifs, programmes agricoles et activités diverses, la plupart de ces sites n'ont pas atteint leurs objectifs de viabilité économique et d'intégration dans la région d'accueil. Alors qu'ils étaient conçus pour soulager le fardeau de l'aide humanitaire, ils ont été source d'une assistance renouvelée ou prolongée aussi longtemps que les réfugiés étaient présents. Ces sites ont donné lieu à une littérature critique qui souligna les faiblesses et les contradictions de cette politique d'assistance (Kibreab, 1989 ; Stein et Clark, 1985). Certaines analyses, comme celles de S. Asfaha (1992) au sujet des sites ouverts au Soudan oriental, soulignent le manque d'attention qui fut accordé à la planification et à la mise en valeur de ces installations : localisations géographiques défavorables, capacités d'accueil fréquemment dépassées, programmes d'assistance inappropriés furent autant de freins à la viabilité et à l'intégration.

Actuellement, l'aide à l'installation sur place n'a plus les faveurs des pays donateurs qui se refusent à financer une forme d'assistance coûteuse dont les objectifs d'autosuffisance et d'intégration ont été rarement atteints. Quant à certains pays hôtes, ils n'acceptent plus désormais cette forme d'accueil qui implique un séjour de longue durée d'étrangers sur leur territoire. Mais cette politique est encore d'actualité dans des pays comme l'Ouganda où en 1996, plus de 100 000 réfugiés Soudanais étaient devenus agriculteurs dans de nombreux sites dispersés dans le nord du pays (UNHCR, 1996). En Zambie également, depuis 1964, année de l'indépendance, le gouvernement poursuit avec l'aide du HCR cette politique

d'ouverture de sites agricoles. Actuellement, deux installations situées dans l'ouest du pays hébergent depuis bientôt 30 ans des réfugiés angolais et le site de Mwange ouvert en avril 1999, dans le nord-est du pays, à 200 km de la frontière avec la RDC, regroupe des réfugiés congolais qui y furent transférés de la zone frontalière.

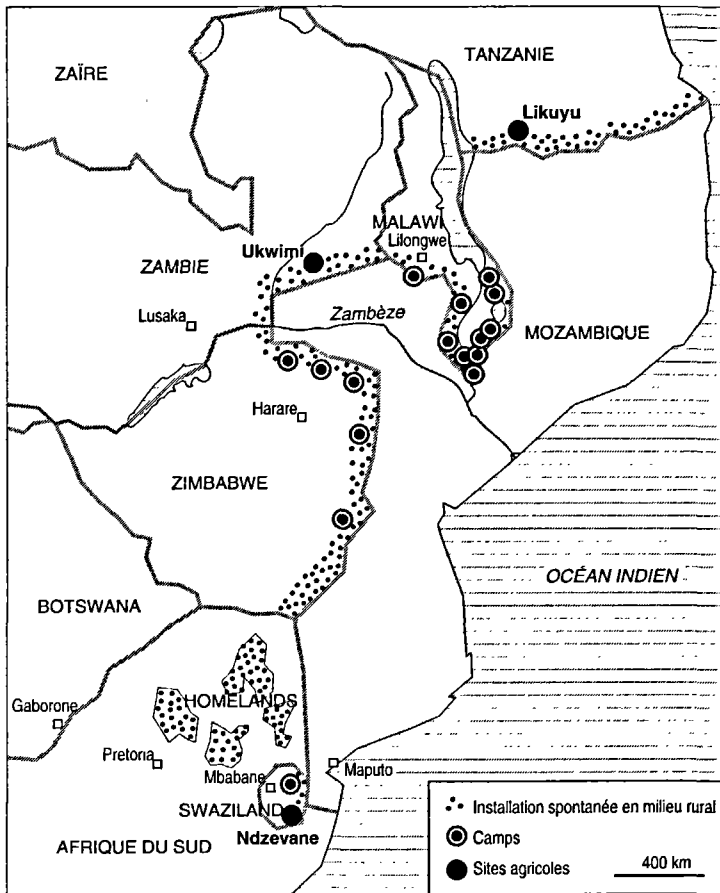
L'étude de cas suivante décrit et analyse les répercussions d'un afflux de réfugiés mozambicains sur la vie d'une population locale zambienne, ces deux communautés ayant vécu côte à côte pendant sept ans au sein du site agricole d'Ukwimi entre 1987 et 1994. Les enquêtes menées auprès des deux communautés mettent en lumière les obstacles auxquels se sont heurtés les réfugiés pour s'insérer dans le milieu d'accueil malgré les multiples atouts favorables dont ils disposaient.

■ Ukwimi, un site agricole en Zambie²

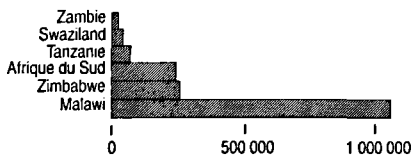
Contextes historique et géographique

De 1977 à 1992, une guerre civile dévasta le Mozambique, entraînant les déplacements de population les plus massifs parmi ceux recensés pendant cette même période à l'échelle mondiale. À la fin de 1992, plus de 3,5 millions de personnes s'étaient déplacées sous la contrainte à l'intérieur du pays et environ 1,7 million de réfugiés étaient hors des frontières (World Refugee Survey, 1993). Tous les pays frontaliers (Tanzanie, Malawi, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud et les Homelands, Swaziland) devinrent à nouveau terres d'accueil de réfugiés mozambicains (figure 1). En effet, la

² Cette partie est une version remaniée de deux articles publiés en anglais par V. Lassailly-Jacob en 1993 et 1999 (cf. bibliographie).



RÉFUGIÉS MOZAMBICAINS ENREGISTRÉS EN DÉCEMBRE 1992



Source : World Refugee Survey, 1993

Carte établie par Véronique Lassailly-Jacob, CNRS
Conception graphique Alexandra Laclau, EHESS

Figure 1
Réfugiés mozambicains dans les pays d'accueil, 1993.

guerre d'indépendance qui se déroula de 1965 à 1975 avait déjà entraîné la fuite de milliers de réfugiés vers ces pays.

Dans un premier temps, les fuyitifs s'installèrent dans les zones frontalières à proximité des centres d'accueil mis en place par la Croix-Rouge. Ils bénéficièrent aussi d'une aide de la population locale avec laquelle ils avaient des liens ethniques³ ou bien des relations qu'ils avaient forgées au cours de migrations ou de fuites antérieures. Les gouvernements d'accueil ne décidèrent d'intervenir que lorsque de nouveaux afflux engendrèrent une insécurité grandissante aux frontières. Ils adoptèrent des politiques d'asile diverses. Si le Malawi accepta le plus grand nombre de réfugiés mozambicains (près d'un million); l'Afrique du Sud, en revanche, non-signataire à cette époque de la Convention de l'OUA (Organisation de l'unité africaine)⁴, considéra ces fuyitifs comme des immigrants illégaux et pratiqua une sévère politique de refoulement. La barrière électrifiée qui fut érigée le long de sa frontière avec le Mozambique fit longtemps scandale. Dans les autres pays d'accueil, des camps de diverse nature furent ouverts : camps de transit comme celui de Malindza au Swaziland où une aide d'urgence était dispensée ; camps plus durables dits « de soin et d'entretien » dans lesquels des micro-projets générateurs de revenus étaient proposés, comme les multiples camps qui surgirent dans le sud du Malawi⁵ ou bien les cinq grands camps du Zimbabwe⁶ ou encore celui de Rhulani dans le homeland de Gazankulu ; sites agricoles, enfin, bénéficiant de terres arables, qui

³ Par exemple, les groupes ethniques Ngoni, Chikunda, Chewa et Nsenga occupent la zone frontalière, certaines de leurs chefferies s'étendant de part et d'autre de la frontière.

⁴ Une Convention régionale régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique fut adoptée en 1969 par l'Assemblée des chefs d'États de l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

⁵ En circulant sur la route qui relie Blantyre à Lilongwe, on reconnaissait les camps mozambicains à la présence des enfants qui proposaient aux automobilistes les bidons d'huile de l'aide alimentaire.

⁶ Le Zimbabwe accueillait en 1992 plus de 120 000 réfugiés mozambicains qui furent regroupés dans cinq grands camps dont celui de Tongogara situé à quelque 30 km de la frontière.

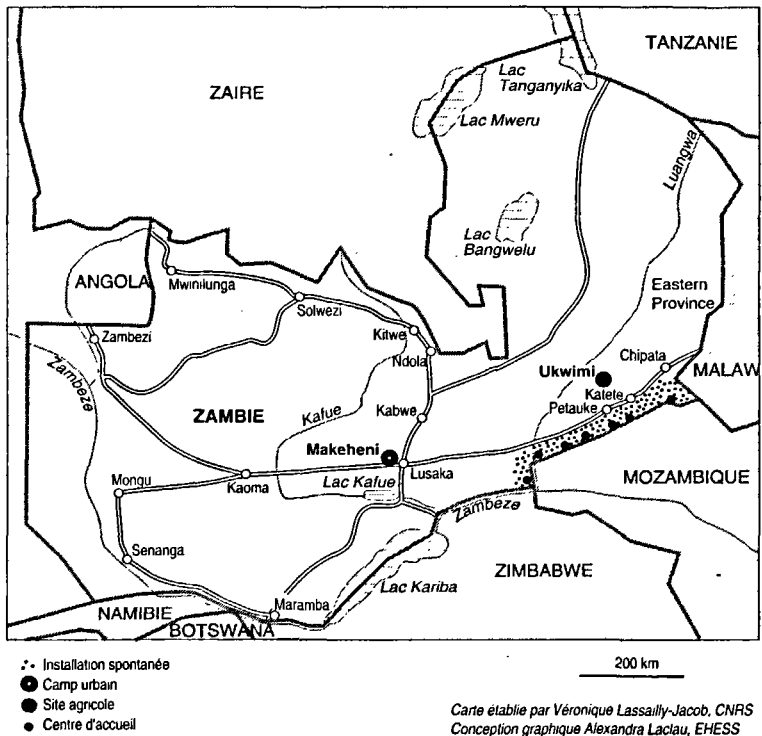


Figure 2
Réfugiés mozambicains en Zambie, 1993.

furent ouverts dans trois pays d'accueil, la Zambie (Ukwimi), le Swaziland (Ndzevane) et la Tanzanie (Likuyu) (figure 1).

L'histoire du site d'Ukwimi débute en 1987. À la suite d'une série de raids meurtriers menés par la guérilla mozambicaine dans la zone frontalière zambienne, le gouvernement décida d'une politique de réinstallation forcée en transférant tous les réfugiés dispersés vers un site agricole établi à l'intérieur du territoire (figure 2). En dépit de la législation zambienne, qui stipule que tous les réfugiés qui entrent en Zambie doivent s'enregistrer au poste frontière et être assistés dans un camp ou un site agricole, nombre d'entre eux ont refusé le transfert à Ukwimi, préférant se cacher parmi la population locale.

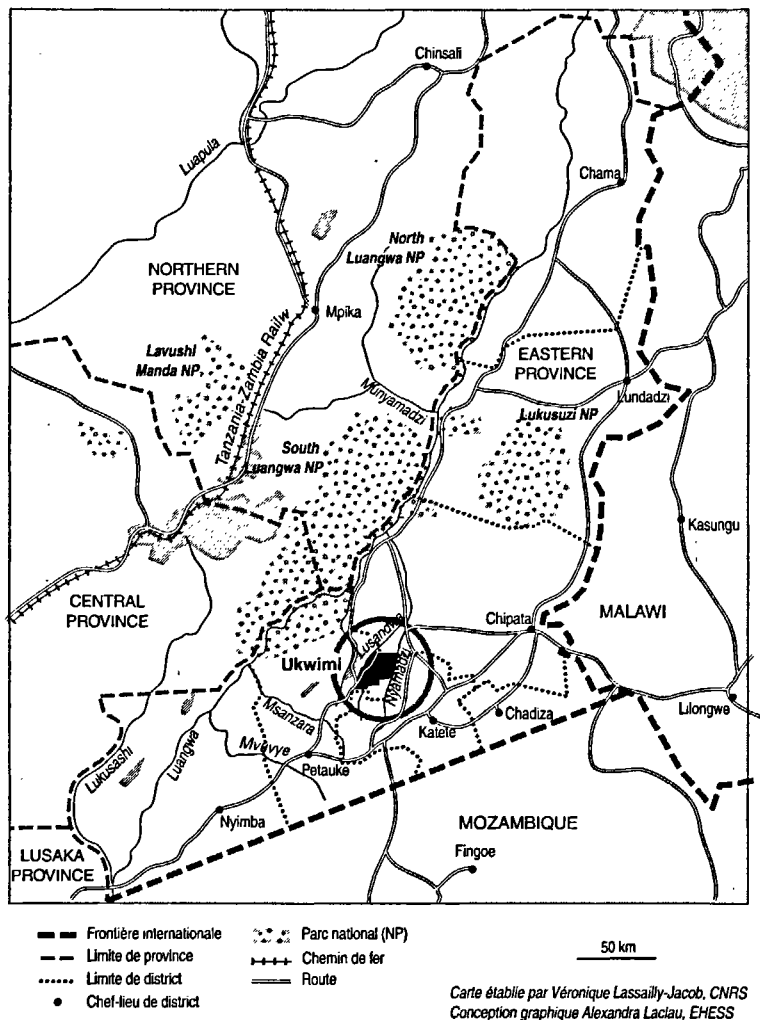


Figure 3
 Le site d'Ukwimi dans la province de l'Est.

Le site d'Ukwimi, du nom d'un ancien chef coutumier, occupe une superficie de 310 km² dans une zone boisée (forêt claire de miombo-mopane) et vallonnée. L'ouverture du site fut décidée à la suite d'un triple accord entre le HCR, le gouvernement zambien et

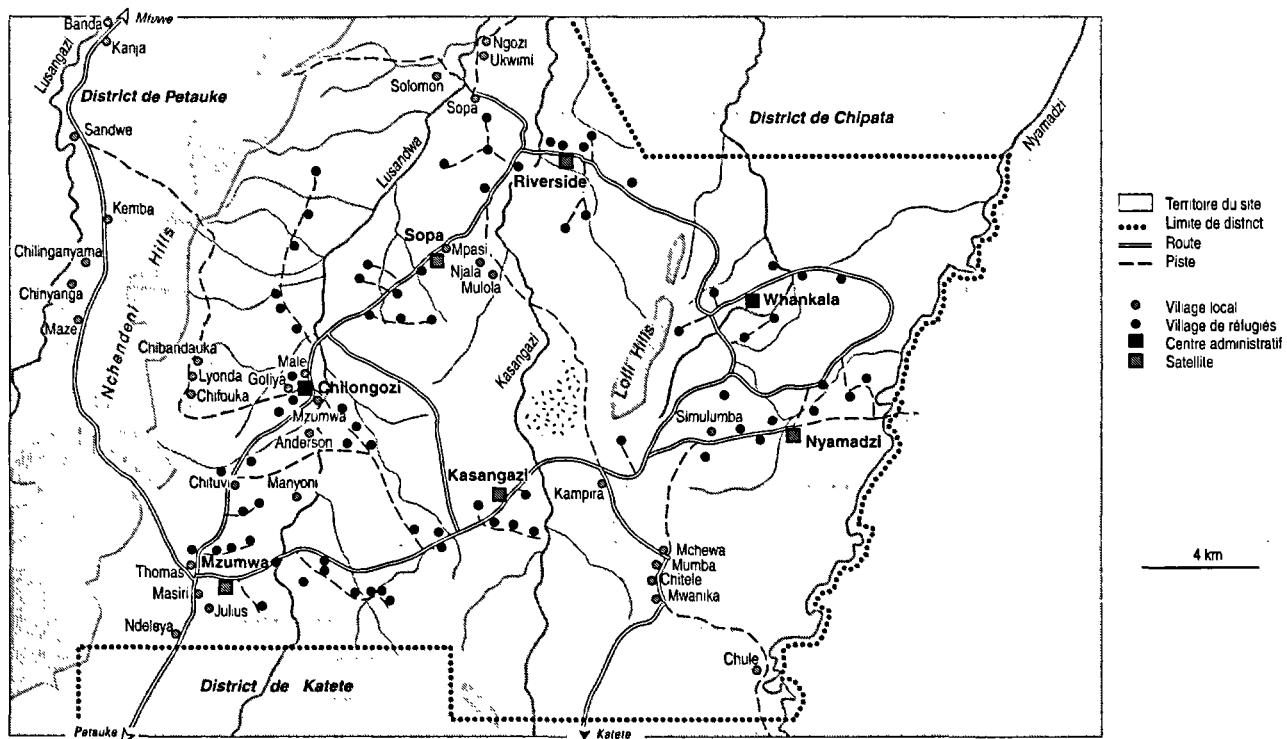
deux ONG, l'une, locale, le *Zambian Christian Refugee Services* (ZCRS) et l'autre, internationale, la *Lutheran World Federation* (LWF). Situé dans la province de l'Est (*Eastern Province*), à 70 km au nord de la petite ville de *Petauke* et à quelque 100 km de la frontière (figure 3), ce secteur fut choisi non pas pour ses potentialités agricoles mais en raison de son accessibilité et de son faible peuplement. En effet, les précipitations y sont irrégulières⁷, entraînant fréquemment des aléas dans les rendements des principales cultures, maïs, coton et arachide. De plus, située à proximité du vaste parc national du *Sud-Luangwa* (figure 3), la zone abritait une importante faune sauvage et était infestée de glossines. Enfin, les études menées par un consultant du HCR (Schelas, 1986) révélaient des sols au potentiel agricole inégal, la présence de larges secteurs incultes ou inondables et des ressources hydrauliques difficilement accessibles par endroits. Toutefois, ce lieu fut sélectionné car on y accédait par une piste carrossable qui avait été construite pendant la période coloniale pour acheminer les matériaux extraits d'une carrière aujourd'hui désaffectée ; de plus, on y trouvait de vastes espaces libres parsemés de quelques petits villages d'agriculteurs-chasseurs (figure 4). Comme toutes les zones rurales du pays, cette région s'était dépeuplée au moment du « boom » urbain des années 1960 et du développement de la région de la *Copper Belt*.

Un espace à deux facettes

À la différence de nombreux sites conçus sous la forme de gros lotissements de type urbain⁸, *Ukwimi* fut planifié comme une zone d'installation de « villages » dispersés au milieu de leurs terres. La

⁷ Le climat de type soudano-sahélien se caractérise par des précipitations annuelles de l'ordre de 800 mm concentrées pendant une saison des pluies qui s'étend de novembre à mars.

⁸ Par exemple, les premiers sites comme celui de *Méhéba* ouvert dans le nord-ouest de la *Zambie* ou ceux de *Qual el nahal* au *Soudan* sont de gros lotissements aux formes géométriques, plus apparentés à des lotissements de type urbain en milieu rural qu'à des villages.



- Territoire du site
- ⋯ Limite de district
- Route
- - - Piste
- Village local
- Village de réfugiés
- Centre administratif
- Satellite

4 km

Carte établie par Veronique Lassally-Jacob, CNRS. Conception graphique Alexandra Laclau, EHESS

Figure 5
Site agricole d'Ukwimi, 1993.

singularité de cette zone d'accueil de réfugiés, outre sa vaste superficie, fut d'intégrer à l'intérieur de ses limites les villages locaux déjà implantés. Ainsi, deux espaces s'y trouvaient imbriqués : un vaste secteur planifié et loti par les aménageurs pour les réfugiés et le personnel administratif et des petites « enclaves de liberté » laissées à la disposition des habitants originaires du lieu (figure 5).

Les quartiers administratifs et les villages des réfugiés entourés de terres cadastrées représentaient l'espace planifié. En 1993, sept ans après l'ouverture du site, 73 villages de 100 à 300 habitants étaient nés le long des pistes nouvellement créées et rassemblaient 25 600 Mozambicains qui formaient la communauté la plus importante du site. La localisation et la taille des villages avaient été décidées en fonction de prospections pédologiques et hydrologiques soigneusement menées⁹. Chaque village était identifié par un nombre (figure 5). Les cases des réfugiés s'alignaient à intervalle régulier en villages-rues et les bâtiments en dur de sept quartiers administratifs aux plans quadrillés abritaient le personnel administratif (membres des ONG, du HCR, du gouvernement, enseignants, personnel médical). Les lieux occupés par les réfugiés et le personnel administratif formaient l'espace visible, la devanture que le visiteur c'est-à-dire, bien souvent, le donateur était invité à voir et à apprécier. C'était l'espace connu des intervenants qui sillonnaient le site à bord de leurs véhicules ou de leurs motos. C'était aussi un espace uniformément attribué et cadastré puisque chaque famille réfugiée recevait un lot de 400 m² pour bâtir son habitation ainsi qu'une parcelle de terre arable de deux hectares. C'était enfin un espace contrôlé de près dont les occupants, les réfugiés, devaient se plier à des directives strictes et faisaient l'objet de recensements répétés et de visites régulières de la part du personnel d'encadrement.

L'autre type d'espace était un espace à l'écart, situé à proximité des rivières et des points d'eau. C'était l'espace des villages zambiens et

⁹ De nombreux puits équipés de pompes manuelles furent creusés. La mesure soigneuse des débits déterminait le nombre d'habitants à installer dans chaque village.

de leurs terroirs. On découvrait ces lieux en empruntant les sentiers qui s'écartaient des pistes principales. Ils constituaient le côté caché du site, un espace ignoré des autorités car il était hors de leur contrôle. En effet, bien que l'ensemble du périmètre délimité ait été déclaré terre gouvernementale, les autorités avaient toléré la présence de ces enclaves demeurées sous juridiction coutumière. Au premier abord, les villages zambiens étaient semblables à ceux des Mozambicains car leur taille, leur architecture et les matériaux de leurs habitations étaient similaires. Mais on identifiait rapidement ces villages comme zambiens en raison de leur plan ramassé, de leurs cases regroupées autour de cours, de leurs manguiers, de la diversité de leurs greniers et de la présence d'un petit bétail vagabondant. Il était impossible de connaître les effectifs et les activités de cette communauté locale vivant à l'intérieur du site car sa présence n'était signalée dans aucun des rapports produits par les ONG ou le HCR. Étant hors de leur mandat d'intervention, elle ne fut jamais intégrée dans les fréquents recensements d'Ukwimi. Elle formait en quelque sorte une communauté fantôme dont la présence était tolérée à condition qu'elle ne trouble pas la bonne conduite des activités qui contribuaient à la réputation du site.

À l'intérieur du site, trois communautés (réfugiée, administrative et locale) se côtoyaient, habitant chacune son propre espace. Malgré l'attention inégale dont deux d'entre elles faisaient l'objet – réfugiée et locale –, une situation qui ne pouvait que freiner l'insertion des nouveaux venus, ces communautés avaient rapidement tiré profit de leur présence respective.

Une mise en place accélérée du peuplement

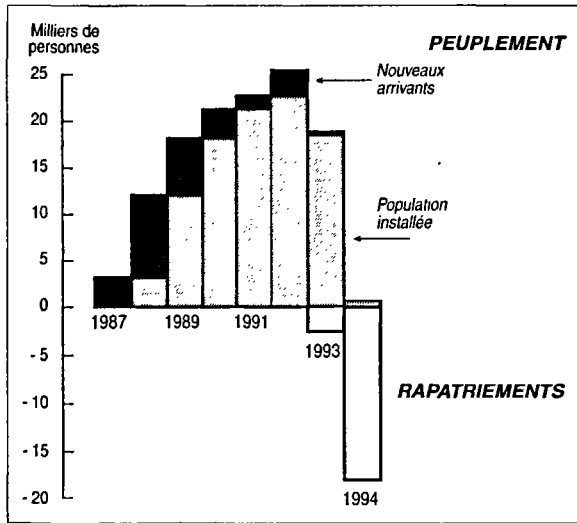
À l'image d'un camp de réfugiés, un site agricole est un espace qui se densifie rapidement par des vagues d'arrivées rapprochées. Ukwimi fut peuplé par des afflux ininterrompus de réfugiés jusqu'en 1994, date du grand rapatriement organisé par le HCR et du transfert administratif du site aux autorités zambiennes (figure 6). Lorsqu'ils arrivaient à Ukwimi à bord des camions de la Croix-Rouge zambienne, les réfugiés étaient hébergés, pendant deux semaines environ, dans les tentes d'un centre d'accueil, situé à Chilongozi jusqu'en 1989 puis à Whankala. Une assistance

alimentaire et médicale, des vêtements, des couvertures, des ustensiles de cuisine et des outils agricoles leur étaient aussitôt distribués. Les chefs de famille étaient ensuite emmenés sur le site d'un nouveau village où ils devaient défricher les lots qui leur étaient attribués pour construire habitation et dépendances.

La croissance démographique fut exponentielle pendant la première année car la population quadrupla, passant de 3 205 habitants à 12 059 habitants (figure 7). En 1989, à la suite de nouvelles arrivées massives, la surface d'origine dénommée Ukwimi A qui s'étendait sur 150 km² et dont la capacité d'accueil était estimée à 15 000 habitants fut doublée par l'ouverture d'Ukwimi B. Puis, arrivèrent en 1992-1993 les réfugiés de la famine fuyant la terrible sécheresse qui affecta toute l'Afrique australe. Ils venaient principalement du nord de la province de Tete, des districts de Maravia, Makanga, Chiuta, Chifunde et Fingoe et furent collectivement reconnus comme réfugiés dès lors qu'ils acceptaient d'être transportés à Ukwimi. En 1992, le rapport annuel de l'ONG Lutheran World Federation faisait état de 25 520 réfugiés. Enfin, de nouvelles arrivées eurent lieu en 1993 et 1994 constituées de réfugiés urbains d'origines diverses provenant du centre de transit de Makeheni situé dans la banlieue de Lusaka à la suite de sa fermeture¹⁰.

La communauté formée par les réfugiés était donc extrêmement hétérogène et ces villages numérotés n'étaient que des entités artificielles. En effet, leur peuplement s'était fait en fonction des dates d'arrivée des réfugiés et non pas de leurs liens familiaux. Bien souvent, les membres des familles s'étaient dispersés au cours de leur fuite. Emmenés à Ukwimi à différentes périodes, ils furent astreints à résider dans divers lieux du site sans possibilité de regroupement. L'objectif des autorités était de peupler progressivement et rationnellement l'ensemble du site et non pas de recréer une communauté. Dans un tel contexte, les termes de « communauté » et de « villages » ont une signification particulière

¹⁰ Les réfugiés d'origine urbaine venaient du Rwanda, du Burundi et de l'ex-Zaïre ; logés à proximité des quartiers administratifs, ils ne recevaient pas d'exploitations agricoles mais bénéficiaient de l'aide humanitaire.

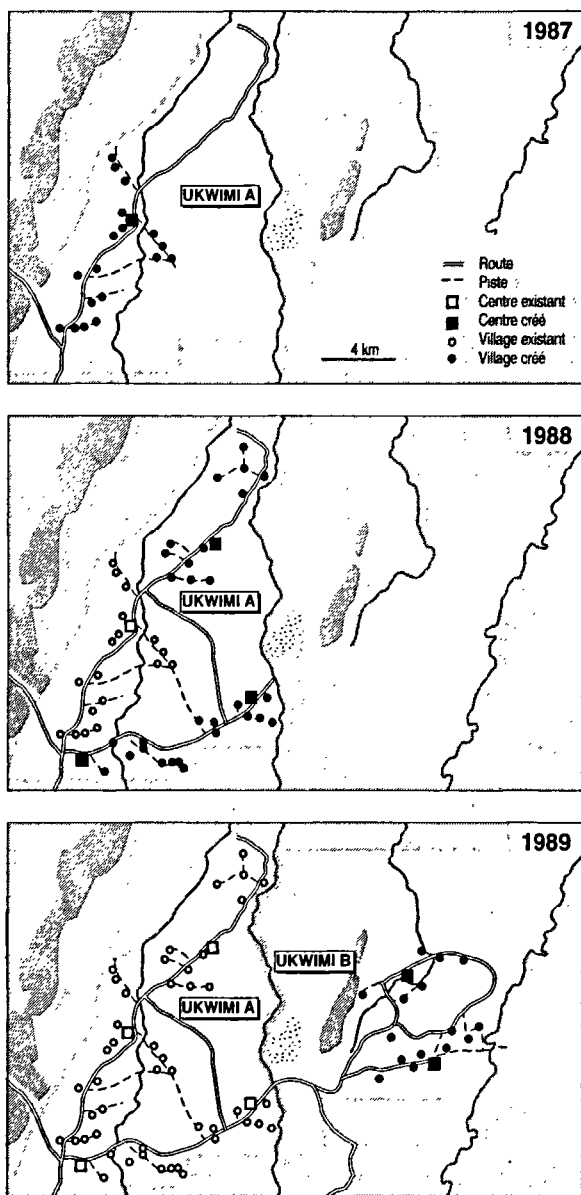


Graphique établi par Véronique Lassailly-Jacob, CNRS
d'après les Rapports annuels de l'ONG Lutheran World Federation

■ Figure 6
Peuplement des réfugiés à Ukwimi, 1987-1994.

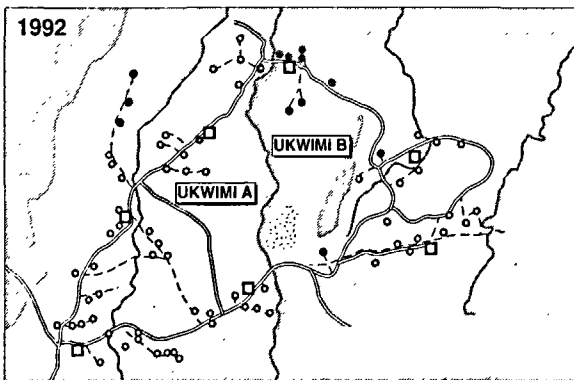
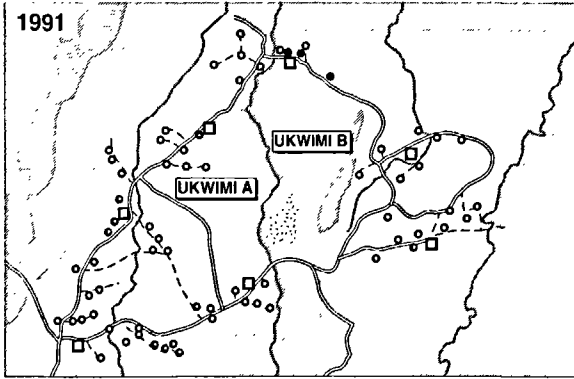
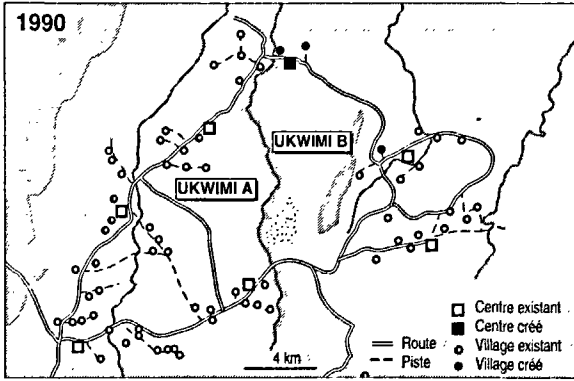
qui fait davantage référence à la nationalité des ressortissants et à leur regroupement imposé en unités de peuplement.

Dans le même temps, les enclaves sous contrôle des occupants d'origine se peuplèrent de citoyens qui leur étaient apparentés. En cette période d'inflation et de crise économique, le site d'Ukwimi était devenu un pôle d'attraction en raison de ses équipements collectifs (ceux-ci s'étaient très dégradés dans le reste du pays), ses possibilités d'emplois et son essor économique. Si les villages locaux s'étaient agrandis, de nombreuses fermes isolées avaient aussi surgi à l'intérieur des enclaves pour protéger les droits des autochtones face à la pression foncière croissante des réfugiés et de leur encadrement. On observait également un mouvement de retour sur des terres ancestrales situées en périphérie du site où de nouveaux villages s'implantaient. Quant au personnel administratif, son nombre s'accrut régulièrement au fur et à mesure de l'extension spatiale du site et de son constant peuplement.



Cartes établies par Véronique Lassally-Jacob, CNRS. Conception graphique Alexandra Lactau, EHESS

Figure 7
Évolution du peuplement des réfugiés à Ukwimi.



Cartes établies par Véronique Lassailly-Jacob, CNRS. Conception graphique Alexandra Lactau, EHESS

En 1993, le site d'Ukwimi était devenu un espace plein de vie dont le développement fulgurant profitait à tous les habitants de la région. Les conditions physiques peu favorables de la zone étaient masquées par le boom démographique et l'assistance généreuse dont elle bénéficiait.

■ L'insertion des réfugiés à Ukwimi¹¹

Les atouts

Ukwimi fut un lieu protégé¹², délimité mais non clos où les réfugiés retrouvèrent la sécurité matérielle et physique qu'ils avaient perdue au Mozambique. Des terres agricoles disponibles et cadastrées, de nombreuses infrastructures et équipements mis à la disposition de tous, une parenté ethnique entre les réfugiés et la population locale, tous ces éléments contribuaient aux bonnes relations qui s'étaient nouées entre les réfugiés et la population locale.

■ Infrastructures et terres agricoles

Ukwimi fut certainement l'un des sites agricoles les plus assistés en Afrique. Deux ONG (Zambian Christian Refugee Services et Lutheran World Federation) supervisées par le HCR vont planifier, gérer et

¹¹ Les informations présentées dans cette partie proviennent d'une recherche de caractère empirique entreprise dans le site au cours de deux séjours en 1992 et 1994. Elles sont issues d'entretiens et de questionnaires ouverts menés auprès d'agents d'encadrement, de notables et chefs de famille des villages locaux ainsi que de membres de la communauté réfugiée. Elles proviennent également de la lecture de nombreux rapports : ceux de l'ONG Lutheran World Federation, de chercheurs (Black, Mabwe *et al.* 1990), de consultants (Schefas, 1986) et d'étudiants anglais (Sullivan, 1992, Spitteler, 1993).

¹² L'entrée du site était barrée et surveillée en permanence par deux militaires. Tous ceux qui entraient et sortaient d'Ukwimi devaient s'enregistrer.

administrer le site de très près. Dès l'arrivée des premiers réfugiés en 1987, d'autres organismes comme Médecins sans frontières, la Croix-Rouge, Save the Children Federation, Austcare furent présents. De plus, le site fut extrêmement bien administré, chaque secteur étant divisé en satellites (trois satellites à Ukwimi A et deux satellites à Ukwimi B), eux-mêmes contrôlant une zone rassemblant 8 à 14 villages réfugiés. Réfugiés et population locale bénéficièrent de nombreuses infrastructures (pistes d'accès, puits équipés de pompes manuelles, ponts et barrages, marchés, moulins à maïs), équipements socioculturels (dispensaires, écoles, lieux de culte, foyers sociaux, coopératives) et activités productives très encadrées. Cité comme modèle pour l'assistance au développement aux réfugiés¹³, Ukwimi fut un site « façade », un site « vitrine ».

Les nouveaux villages de réfugiés étaient dispersés sur un vaste territoire de 310 km² et, bien que certains secteurs soient plus densément peuplés que d'autres, la situation de ces « villageois » n'était en rien comparable à celle de leurs compatriotes hébergés dans les camps surpeuplés du Malawi ou du Zimbabwe. Chaque chef de famille recevait l'usufruit d'une exploitation de deux hectares, était assisté pendant deux années avec des rations alimentaires et bénéficiait de dons de semences de soja, riz, maïs, arachide, divers légumes ainsi que d'engrais et de produits phyto-sanitaires. Certains d'entre eux avaient agrandi leur exploitation en demandant l'autorisation de cultiver aux chefs de terre locaux et ceux qui étaient situés à proximité de bas-fonds, les *dambo*, avaient spontanément développé des jardins de saison sèche dans ces espaces délaissés par les agriculteurs locaux¹⁴.

¹³ Dans un ouvrage publié en 1995 par le HCR, le site d'Ukwimi fit l'objet d'un encadré (p. 168) où il était cité comme une réussite ; en Zambie, de nombreux reportages télévisés, émissions radiophoniques et articles de presse ont célébré la qualité de vie des réfugiés à Ukwimi ; ce site était devenu le symbole de la réussite de la politique d'installation sur place.

¹⁴ Au moment de l'arrivée des réfugiés, les bas-fonds étaient inoccupés car le jardinage aurait supposé un gros travail de surveillance dans cette région giboyeuse. Or, l'exode rural avait dépeuplé les villages et, la zone étant isolée, l'approvisionnement en semences, engrais et insecticides était difficile. Enfin, la culture de légumes n'était pas un besoin essentiel car la nourriture de brousse était abondante.

Parenté ethnique et échanges

Un autre atout en faveur de l'insertion était lié à la parenté ethnique entre les deux communautés. Les réfugiés venaient des districts frontaliers et appartenaient en majorité au groupe ethnique Chewa proche de celui des Nsenga, ethnie des villageois. Ils parlaient la même langue et partageaient des traditions et des traits culturels proches. Dès l'arrivée des réfugiés, des relations se nouèrent entre les deux communautés. Les nouveaux venus se trouvèrent en contact avec des villageois qui disposaient de ressources alimentaires diversifiées provenant de leurs cultures, arbres fruitiers et petit bétail. Tous ces aliments de choix étaient absents des rations alimentaires qui leur furent distribuées par le PAM pendant deux années¹⁵ et de leur nouvel environnement, au moins dans un premier temps¹⁶. Très vite, les réfugiés s'approvisionnèrent chez les villageois zambiens afin non seulement d'obtenir ces aliments prisés mais aussi de se procurer des semences et des boutures locales. Le troc devint pratique courante, ces produits étant échangés d'une part contre une portion des rations alimentaires (l'huile en particulier) et d'autre part contre du travail agricole sous la forme de contrats de « *piecework* » ou « *travail à la tâche* », pratique très répandue dans la région. Les réfugiés s'employaient pour défricher, butter et sarcler les champs des agriculteurs zambiens et récolter leurs cultures. Et pendant la saison des mangues, nombreuses étaient les jeunes filles mozambicaines qui allaient piler ou égrainer le maïs des femmes zambiennes en échange de quelques fruits. Les premières relations entre Zambiens et Mozambicains furent fondées sur ces transactions de ressources alimentaires et de semences contre des produits de l'assistance humanitaire et une force de travail.

¹⁵ Ces rations distribuées tous les quinze jours comprenaient par jour et par personne : 500 grammes de maïs, 50 grammes de haricots, 20 grammes de sucre, 20 grammes d'huile, 10 grammes de sel.

¹⁶ L'ONG Lutheran World Federation distribuera par la suite aux réfugiés des boutures d'arbres fruitiers et développera une activité de petit élevage (porcs, poulets).

Par la suite, les agriculteurs locaux tirèrent profit du capital foncier qu'ils avaient conservé dans leurs enclaves. Les chefs de terre cédaient des portions aux réfugiés les plus dynamiques qui disposaient d'une main-d'œuvre familiale importante ainsi qu'au personnel d'encadrement. Ils prêtaient volontiers leurs terres car ils pensaient que les réfugiés et le personnel d'encadrement¹⁷ seraient des gens de passage qui rentreraient chez eux un jour ou l'autre. Ces prêts étaient l'opportunité de récupérer dans l'avenir des terres préalablement défrichées et aménagées. En échange, ils recevaient des engrais, des semences sélectionnées de divers légumes et d'autres produits de l'assistance agricole auxquels ils n'avaient pas accès. Ils profitaient également de la force de travail des réfugiés pour étendre leurs exploitations en cultures pluviales et de bas-fonds. Ceux qui profitaient le plus de cette situation étaient les détenteurs des droits sur la terre, les *headmen* ou chefs de village ainsi que les chefs de terre. Enfin, l'éradication des glossines, grâce aux vastes défrichements pratiqués par les réfugiés et à la disparition de la faune sauvage, permit l'essor d'un élevage bovin.

Malgré ces échanges bénéfiques aux deux communautés, des tensions étaient apparues sept ans après l'installation des réfugiés. Par exemple, dans le nord du site, les villageois zambiens situés à proximité de la rivière Lusandwa avaient interdit l'accès des *dambo* aux réfugiés qui voulaient y exploiter des jardins. Les palabres se multipliaient pour empêcher tout abattage d'arbres dans ces zones.

¹⁷ Le personnel zambien recherchait, dès son arrivée, une portion de terre pour cultiver un champ de maïs et un jardin potager. Pour eux, il était essentiel de produire sur place leur nourriture de base, le maïs. Ils demandaient la permission de cultiver aux chefs de terre des villages zambiens et employaient des réfugiés ou des locaux pour travailler sur leurs parcelles. Comme les logements étaient en nombre insuffisant, ils louaient des habitations dans les villages zambiens alentour. Ce personnel, nombreux, joua un grand rôle dans la dynamique de développement du site en injectant de l'argent dans l'économie locale.

Les freins

La « dégradation » des ressources naturelles

Selon le personnel d'encadrement, la cause des tensions provenait des dégradations que les réfugiés effectuaient sur l'environnement. Nous avons voulu vérifier ces hypothèses en observant comment les réfugiés utilisaient les ressources de leur environnement et quelles étaient les répercussions de ces prélèvements sur la vie des habitants du site.

Dès leur transfert sur le lieu d'un nouveau village, les familles défrichaient les deux lots qui leur étaient attribués, l'un pour y construire leur habitat et l'autre pour y cultiver. Cases et dépendances s'érigeaient en quelques jours à partir de matériaux locaux et le bois de chauffe était ramassé alentour. Les femmes prélevaient aussi des ressources pour compléter et diversifier les rations alimentaires du PAM, des rations toujours semblables et qui de plus ne pouvaient inclure certains éléments de base de leur alimentation. Il s'agissait des produits qui entrent dans la confection de la sauce, le *relish* qui accompagne le porridge de maïs ou *nsima*, plat principal des deux repas quotidiens. Composante essentielle du repas, le *relish* formé de produits sauvages ou de légumes améliore la qualité nutritionnelle et diversifie le régime alimentaire en fonction des saisons. Pour obtenir ce *relish*, indispensable à l'équilibre de leur alimentation, les nouveaux venus prélevaient les ressources des terres communales, terres de brousse ou friches, en pratiquant la cueillette, la chasse, la pêche et en mettant le feu à la brousse pour attraper des petits rongeurs.

Les réfugiés durent prélever également les ressources de leur environnement pour se procurer des revenus. Leur statut ne les autorisait ni à quitter le site sans obtenir au préalable une permission écrite du représentant du ministère de l'Intérieur ni à accéder à un emploi hors des limites du site. Ils utilisèrent le bois, le roseau ou les graminées pour les transformer et les vendre. Le commerce du charbon de bois – malgré son interdiction – se développa rapidement et les artisanats de vannerie, poterie, menuiserie, ébénisterie devinrent des activités florissantes grâce, en particulier, à l'afflux des visiteurs nationaux et internationaux. Ukwimi

deviendra un lieu réputé dans tout le pays pour son artisanat d'ébénisterie pratiqué par des réfugiés Témoins de Jéhovah originaires de la région de Milange.

Tous ces prélèvements avaient lieu sur les terres communales demeurées sous l'autorité des chefs coutumiers qui acceptaient de les laisser à la disposition de tous. La cause des tensions n'était pas tant l'étendue des prélèvements mais plutôt la rapidité avec laquelle ils avaient lieu dans certains secteurs du site. En quelques jours, des dizaines d'hectares étaient défrichés, bambous, roseaux, grandes graminées et nourriture de brousse comme le gibier, les chenilles ou le miel disparaissant soudainement des alentours. Nos entretiens avec les villageois zambiens ont révélé que les plaignants étaient bien ceux qui habitaient à proximité des quartiers administratifs et des plus gros villages de réfugiés. Les femmes âgées surtout étaient les plus touchées par cette situation car, pratiquant la collecte de ces produits pour la consommation familiale ou pour la vente, elles ne pouvaient plus s'y consacrer en raison des grandes distances à parcourir.

Un autre point de litige concernait les effets des mises à feu précoces. Bien qu'interdits par l'encadrement, les feux se répandaient désormais très tôt dans la saison sèche et menaçaient les récoltes de maïs des agriculteurs zambiens. Ils détruisaient également les grandes graminées qui allaient servir à recouvrir les huttes et à clôturer les jardins. Les enfants réfugiés étaient accusés de ces mises à feu qui avaient pour but essentiel la capture de petits rongeurs. Toutefois, si la récolte de maïs des réfugiés avait déjà été transportée dans les greniers grâce à l'utilisation d'une charrette attelée mise à la disposition de chaque village réfugié, celle des agriculteurs zambiens était toujours rassemblée en tas dans les champs ; ces derniers attendaient de pouvoir louer aux réfugiés les charrettes pour transporter leurs récoltes.

Enfin, l'abattage des arbres des forêts-galeries pour l'ouverture des jardins de *dambo* était source de querelle. Les agriculteurs zambiens déploraient de voir des arbres d'ombrage et quelques-uns de leurs arbres sacrés abattus par les réfugiés pour étendre les jardins, une pratique agricole qui leur était familière. Ces terres de *dambo*, longtemps délaissées, étaient devenues depuis l'arrivée des réfugiés un espace convoité et disputé. Tous les habitants d'Ukwimi

voulaient occuper ces espaces pour y planter des bananiers, de la canne à sucre et des légumes car l'activité de jardinage était devenue rapidement lucrative en raison de l'apparition d'un marché. Pendant la présence des réfugiés, cet espace fut accaparé à la fois par les réfugiés avec l'aide de l'encadrement et par les notables et chefs de terre des villages zambiens. Les villageois sans statut social particulier furent exclus du partage car les chefs de terre préféraient prêter ces bas-fonds aux réfugiés qui les remerciaient par des dons de l'assistance, en particulier engrais et semences. Les villageois zambiens étaient amers de devoir acheter des légumes cultivés sur leurs propres terres par des réfugiés qui étaient toujours largement assistés.

En résumé, seuls certains secteurs situés autour des quartiers administratifs et des plus fortes concentrations de villages de réfugiés étaient vidés de ressources naturelles prisées dont le gibier, soumis aux effets négatifs de feux de brousse précoces et étaient en partie déforestés par les implantations humaines et les mises en culture des bas-fonds. Toutefois, ces répercussions négatives touchaient principalement certaines catégories de la population zambienne, en particulier les femmes âgées ou bien les agriculteurs qui ne disposaient pas de charrettes pour transporter leur récolte ou encore les villageois qui ne pouvaient avoir accès aux bas-fonds.

Les répercussions écologiques de la présence des réfugiés étaient perçues à la fois positivement et négativement par la population locale ; en outre, elles étaient ressenties différemment selon le genre et le statut social. Toutefois, on ne pouvait comprendre en profondeur le niveau des relations qui s'étaient nouées entre les deux communautés sans évaluer la portée des interventions de l'encadrement.

Les interventions des organismes d'assistance

Dans le site d'Ukwimi, l'assistance elle-même a représenté une importante source de tension entre les deux communautés. En effet, si la majorité des villageois zambiens admettaient que les réfugiés et eux seuls devaient bénéficier d'une assistance humanitaire, ils contestèrent vivement le fait que cette assistance se prolongea au-delà des deux années de l'aide d'urgence et qu'elle continua à être

distribuée indistinctement à tous les membres de la communauté réfugiée et à elle seule.

Tout d'abord, on observe que les réfugiés d'Ukwimi furent continuellement assistés jusqu'à leur rapatriement en 1994. Les camions transportant l'aide alimentaire se rendirent régulièrement sur un site qui ne fut jamais déclaré autosuffisant et de ce fait resta dépendant de l'aide extérieure jusqu'à son transfert à l'administration zambienne au moment du départ des réfugiés. D'une part, le site fut sans cesse peuplé par de nouvelles arrivées¹⁸ qui obligèrent le HCR, le PAM et les ONG à rester constamment présents pour dispenser une assistance ; d'autre part, une catégorie parmi les réfugiés, reconnue comme personnes vulnérables (femmes chefs de famille avec de jeunes enfants, personnes handicapées ou isolées, mineurs non accompagnés) bénéficiait, à ce titre, d'un programme d'assistance spécifique permanent.

Ensuite, l'assistance se prolongea par le biais d'un programme de développement agricole et par les nombreuses donations qui ne cessèrent d'affluer. Les réfugiés furent invités à intensifier leur agriculture par des octrois de semences et d'engrais subventionnés ; grâce à un encadrement agricole « rapproché », ils furent même encouragés à produire des cultures commerciales comme le tabac et le tournesol. Cela signifiait que la préoccupation première des intervenants n'était plus la survie et la protection des réfugiés mais leur production agricole. L'objectif affiché d'autosuffisance alimentaire était largement dépassé. Et dans ce site très visité et médiatisé, les donations ne cessèrent d'affluer pour l'ensemble de la communauté réfugiée et seulement pour elle. Quant aux écoles et dispensaires, leur fréquentation était gratuite pour tous les réfugiés alors que la population locale devait payer.

De plus, chaque communauté était considérée par l'encadrement comme une entité homogène. En dépit du fait que quelques réfugiés dynamiques avaient réussi à s'enrichir et à devenir au fil des années

¹⁸ Il semble clair que le principal souci du gouvernement zambien était de continuer à peupler le site afin que l'aide internationale ne s'interrompe pas.

plus aisés que les notables locaux, ils étaient toujours considérés comme réfugiés et à ce titre continuaient à recevoir une aide. Cette assistance prolongée et indifférenciée sera source d'une accentuation des inégalités économiques à l'intérieur de la communauté réfugiée (entre ceux qui avaient les moyens d'en tirer profit et les couches vulnérables) et entre les réfugiés et la population locale. Par exemple, toutes les boutiques du marché étaient possédées par des réfugiés et certains avaient investi leur capital dans l'achat de moulins à maïs, de bicyclettes et de transistors. Cette situation était source d'animosité de la part des villageois zambiens.

Enfin, après la grande sécheresse de 1991-1992, le programme d'aide d'urgence ne fut pas le même pour la communauté réfugiée et pour les locaux. La première fut largement et rapidement secourue par la communauté internationale avec une aide alimentaire constituée de maïs et de haricots ; elle bénéficia également de dons en semences d'arachides qui étaient introuvables dans toute la région ainsi que des semences de sorgho et des boutures de manioc. Les Zambiens, eux, n'eurent droit qu'à une aide alimentaire de maïs qu'ils ne purent obtenir qu'à travers un programme du PAM « nourriture contre travail ». Nombreux furent ceux qui, parmi la population locale, allèrent travailler dans les champs des réfugiés afin de se procurer des semences d'arachide pour la saison suivante.

Deux communautés vivant côte à côte étaient administrées sous deux tutelles dont l'une était extrêmement généreuse, – la communauté internationale –, et l'autre très démunie, – le gouvernement zambien. Les dons de la communauté internationale au seul profit d'un groupe de réfugiés vivant aux côtés d'une population locale peu assistée par son propre gouvernement, furent une cause importante des tensions entre les deux groupes. Ces frictions eurent un rôle dans le rapatriement massif qui survint en 1994¹⁹. Après sept années de présence à Ukwimi, la majorité des réfugiés acceptèrent d'être rapatriés par le HCR. Ils laissaient

¹⁹ À la suite des accords de paix signés en 1992 et avec la perspective des élections d'octobre 1994, une vaste opération de rapatriement des Mozambicains dispersés dans tous les pays limitrophes fut planifiée et assistée par le HCR.

derrière eux un site bien desservi par une route carrossable toute l'année, 73 villages équipés de puits, sept écoles primaires et dispensaires, des centaines d'hectares de terres défrichées, des bas-fonds aménagés, des boutiques...

Installés sur les terres des Zambiens, les réfugiés mozambicains disposaient de nombreux atouts pour vivre en bonne harmonie avec cette population d'accueil pendant un exil qui aurait pu se prolonger. Nous avons montré que les relations qui s'étaient nouées entre les deux groupes leur étaient bénéfiques malgré quelques tensions nées des dégradations environnementales dans les secteurs les plus peuplés du site. Mais le niveau d'insertion de la communauté réfugiée ne pouvait être compris sans que soient évaluées les répercussions de l'assistance humanitaire et de la politique d'asile du gouvernement d'accueil. Dans une telle situation de regroupement contrôlé et assisté, de multiples acteurs jouent un rôle dans le niveau d'insertion ou d'exclusion de la communauté réfugiée. Dans ce cas, trois acteurs principaux, le HCR, LWF et le gouvernement zambien ont eu semble-t-il des stratégies contradictoires :

D'une part, le HCR s'est efforcé de promouvoir une solution d'accueil durable pour des réfugiés de longue durée en mettant en place une politique d'assistance généreuse orientée vers leur insertion socioéconomique dans le milieu d'accueil. Mais cette politique d'assistance, par ses modalités de distribution exclusive, aura eu un effet contraire à celui escompté en entravant l'insertion de ceux auxquels elle s'adressait. D'autre part, l'ONG principale, LWF, fut davantage soucieuse de soutenir la production agricole des réfugiés dont les excellents résultats contribuaient à la réputation du site plutôt que de veiller à construire une nouvelle communauté bien insérée dans le milieu d'accueil. Enfin, le gouvernement zambien semble avoir utilisé l'opportunité de la présence des réfugiés et de l'aide internationale qui les a accompagnés pour désenclaver un secteur marginal de son territoire. Son objectif n'était pas l'insertion des réfugiés mais l'utilisation de leur force de travail pendant la durée de leur exil, une politique d'accueil qui donnait, certes, accès au territoire mais un accès contrôlé, rentabilisé et surtout limité dans le temps.

Le site d'Ukwimi aura connu un développement aussi fulgurant qu'éphémère qui s'acheva avec le départ des réfugiés et celui de l'aide internationale. Devenu périmètre de réinstallation gouvernemental, il fut peuplé de colons zambiens qui ne parviennent pas encore aujourd'hui à lui redonner son essor d'antan.

Bibliographie

- ASFAHA (S.), 1992 –
Un espace agraire loti au Soudan : les sites d'installation des réfugiés Érythréens. *L'Espace Géographique*, 21 (4) : 347-356.
- BEIGBEDER (Y.), 1999 –
Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Que Sais-je ? n° 3489, Presses Universitaires de France, 127 p.
- BLACK (R.), MABWE (T.), SHUMBA (F.), WILSON (K.), 1990 –
Ukwimi Refugee Settlement : Livelihood and Settlement Planning. Report to Government of Zambia.
- BLACK (R.), 1994 –
Refugee Migration and Local Economic Development in Eastern Zambia. *Journal of Economic and Social Geography*, vol. 85 : 249-262, Utrecht, Pays-Bas.
- CHAMBERS (R.), 1986 –
Hidden Losers ? The Impact of Rural Refugees and Refugee Programs on Poorer Hosts. *International Migration Review*, vol. XX, n° 2 : 245-263.
- CHRISTENSEN (H.), 1985 –
Refugees and Pioneers. History and Field Study of a Burundian Settlement in Tanzania. United Nations Research Institute for Social Development, Genève.
- HANSEN (A.), 1990 –
Refugee Self-settlement versus Settlement on Government Schemes : The Long-Term Consequences for Security, Integration and Economic Development of Angolan Refugees (1966-1989) in Zambia. *United Nations Research Institute for Social Development, Discussion Paper 17*, Genève.
- HCR, 1995 –
Les réfugiés dans le monde. En quête de solutions. Éditions La Découverte.
- KIBREAB (G.), 1989 –
Local Settlements in Africa : A Misconceived Option ? *Journal of Refugee Studies*, vol. 2, n° 4 : 468-490.
- LASSAILLY-JACOB (V.), 1993 –
Refugee-Host Interactions : A Field Report from the Ukwimi Mozambican Refugee Settlement, Zambia. *Refuge, Canada's Periodical on Refugees* 13 : 24-27, Toronto, Canada.
- LASSAILLY-JACOB (V.), 1996 –
En Afrique, sur les chemins de l'exil. *Hommes et Migrations*, n° 1198-1199 : 22-30.
- LASSAILLY-JACOB (V.), 1999 –
« The Environmental Impacts of Refugee Settlement : A Case Study

- of an Agricultural Camp in Zambia ». in (B.) Sundberg Baudot and (W.R.) Moomaw (eds) : *People and their Planet. Searching for Balance*. MacMillan Press, England : 187-203.
- MATHIEU (J.L.), 1991 – *Migrants et Réfugiés. Que Sais-je ?* n° 259, Presses Universitaires de France, 126 p.
- SCHELAS (B.), 1986 – *Ukwimi agricultural settlement : Assessment and Recommendations for the Settlement of Mozambican Refugees. Eastern Province, Zambia*. Report to UNHCR, branch Office, Lusaka.
- SPITTELER (M.), 1993 – *Balancing woodland resource use needs with environmental needs : A case study of Ukwimi refugee Settlement, Zambia*. Refugee Studies Programme, Oxford, Student Field Trip.
- SULLIVAN (S.), 1992 – *Utilisation of and ecological impact on wild resources by Mozambican refugees and local Zambians at Ukwimi Refugee Settlement, Zambia*. Fieldwork Report, University College, London.
- STEIN (B.), CLARK (L.), 1985 – *Older Refugee Settlements in Africa : Final Report*. Refugee Policy Group, Washington.
- UNHCR, 1996 – *Northern Uganda. Review of Rural Settlement Programme for Sudanese Refugees*. PTSS Mission Report 96/08, Genève.
- WILSON (K.), 1992 – *Enhancing Refugees' Own Food Acquisition Strategies*. *Journal of Refugee Studies*, 5 : 226-246.
- U.S. COMMITTEE FOR REFUGEES, 1993 – *World Refugee Survey, Country Reports*, Washington D.C.